

CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE METZ

REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 29 mars 2012

DCM N° 12-03-22

Objet : ATTRIBUTION DE BOURSES ET DE PARRAINAGES AU TITRE DU DISPOSITIF ENVIE D'AGIR.

Rapporteur : Mme MEDOC, Conseiller Municipal

Il est proposé au Conseil Municipal de soutenir trois projets au titre de Projet Jeunes primés par les jurys Envie d'Agir compétents, dont la prise en charge d'une bourse, pour un montant total de **2 200 €**.

Projet Jeunes :

Fabien BERTRAND : « Fabergo » - animation locale

Fabien est un artiste messin à l'origine de la formation musicale « Fabergo », elle-même membre du collectif d'artistes « l'Appart et Choses » qui développe des projets culturels locaux. Fabergo a enregistré son premier album de chansons françaises poétiques et travaille actuellement à l'organisation de sa soirée de lancement aux Trinitaires d'une part, à la présentation d'un spectacle jeune public, « fabergosse », d'autre part. Le coût total du projet s'élève à 13 000 €. Il est proposé la prise en charge de la bourse pour un montant de **1 000 €**.

Juliette CHEVALIER : « expositions » - animation locale

Trois étudiantes messines férues d'art contemporain préparent, avec le soutien de l'association « Intemporelle » un projet d'exposition itinérante. Celle-ci présenterait les travaux des étudiants en arts plastiques et aux Beaux-Arts de Metz aux résidents des maisons de retraite messines et à leurs familles. Au total, cinq structures accueilleront cette exposition durant une semaine chacune. L'objectif étant de proposer au public visé un accès à une offre culturelle de qualité qui lui est la plupart du temps impossible. Le coût total de l'opération est de 3 385 €. Il est proposé d'attribuer un parrainage de **200 €**.

Emmanuelle POTIER : « Le mètre carré » - animation locale

« Le mètre carré » est une association messine nouvellement créée et qui a pour but d'organiser et de promouvoir des expositions à l'échelle régionale dans le champ de l'art contemporain et plus particulièrement dans le domaine des arts graphiques et des arts numériques. Le coût total du projet s'élève à 9 580 €. Il est proposé d'attribuer un parrainage de 1 000 €.

En conséquence, la délibération suivante est soumise à l'approbation du Conseil Municipal :

LE CONSEIL MUNICIPAL

Les Commissions compétentes entendues,

VU la délibération du Conseil Municipal du 3 juillet 2008 portant sur la signature du protocole d'engagement de la Ville de Metz dans le dispositif Envie d'Agir,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

DECIDE :

- D'ATTRIBUER

au Centre d'Information et de Documentation Jeunesse une subvention de 2 200 € au titre du dispositif « Envie d'agir » et au bénéfice des projets suivants :

- FABERGO (Fabien BERTRAND – Projet Jeunes)	1 000 €
- EXPOSITIONS (Juliette CHEVALIER – Projet Jeunes)	200 €
- LE METRE CARRE (Emmanuelle POTIER – Projet Jeunes)	1 000 €

- D'AUTORISER Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous documents et pièces connexes à cette affaire et notamment les lettres de notification portant rappel de l'objet de la subvention, de ses conditions d'utilisation ainsi que de la faculté pour la Ville de Metz d'en recouvrer tout ou partie, en cas de non-respect de son affectation ou de non réalisation du projet.

Les crédits sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Vu et présenté pour enrôlement,
Signé :

Pour le Maire,
L'Adjoint Délégué :

Thomas SCUDERI

Service à l'origine de la DCM : Service Animation, jeunesse, éducation populaire, vie étudiante.

Commissions : JEUNESSE et FINANCES.

Référence nomenclature «ACTES» : 7.5

Séance ouverte à 18h00 sous la Présidence de M. Dominique GROS, Maire de Metz,

Nombre de membres élus au Conseil Municipal : 55 dont 55 sont encore en fonction à la date de la délibération.

Membres assistant à la séance : 40

Absents : 15

Dont excusés : 9

Décision : ADOPTEE A L'UNANIMITE